



**États financiers**

**Centre d'analyse des opérations et  
déclarations financières du Canada  
(CANAFE)**

**Audités**

Pour l'exercice terminé le 31 mars 2013

La responsabilité de l'intégrité et de l'objectivité des états financiers ci-joints pour l'exercice s'étant terminé le 31 mars 2013 et de tous les renseignements qui y figurent incombe à la direction du Centre d'analyse des opérations et déclarations financières du Canada (CANAFE). Ces états financiers ont été préparés par la direction à partir des politiques comptables du gouvernement, lesquelles s'appuient sur les normes comptables canadiennes du secteur public.

La direction est responsable de l'intégrité et de l'objectivité des données présentées dans ces états financiers. Certains renseignements présentés dans les états financiers sont fondés sur les meilleures estimations et le jugement de la direction, compte tenu de l'importance relative des postes en question. Pour s'acquitter de ses obligations au chapitre de la comptabilité et de la présentation de rapports, la direction tient des comptes qui permettent l'enregistrement centralisé des opérations financières de CANAFE. Les renseignements financiers présentés aux fins de l'établissement des Comptes publics du Canada et figurant dans le *Rapport ministériel sur le rendement* de CANAFE concordent avec ces états financiers.

Il incombe aussi à la direction de tenir un système efficace de contrôle interne en matière de rapports financiers (CIRF) conçu pour donner une assurance raisonnable que l'information financière est fiable, que les actifs sont protégés et que les opérations sont autorisées et enregistrées adéquatement, conformément à la *Loi sur la gestion des finances publiques* et à d'autres lois, règlements, autorisations et politiques applicables.

La direction veille également à assurer l'objectivité et l'intégrité des données figurant dans ses états financiers en choisissant soigneusement des employés qualifiés et en assurant leur formation et leur perfectionnement, en prenant des dispositions pour assurer une répartition appropriée des responsabilités, en établissant des programmes de communication pour faire en sorte que tous les membres de CANAFE sont au fait des règlements, des politiques, des normes et des pouvoirs de la direction, et en procédant tous les ans à une évaluation fondée sur le risque de l'efficacité du système de CIRF.

Le système de CIRF est conçu pour atténuer les risques à un niveau raisonnable fondé sur un processus continu qui vise à identifier les risques clés, à évaluer l'efficacité des contrôles clés associés, et à apporter les ajustements nécessaires.

CANAFE fera périodiquement l'objet d'audits périodiques des contrôles de base par le Bureau du contrôleur général et utilisera les résultats de ces audits pour adhérer à la *Politique sur le contrôle interne* du Conseil du Trésor.

Entretemps, CANAFE a entrepris une évaluation fondée sur le risque du système de CIRF pour l'exercice s'étant terminé le 31 mars 2013, conformément à la *Politique sur le contrôle interne* du Conseil du Trésor, et on trouve en annexe un résumé des résultats et du plan d'action.

Le cabinet KPMG LLP a émis une opinion sur la présentation fidèle des états financiers de CANAFE sans donner d'opinion de l'auditeur au sujet de l'évaluation annuelle de l'efficacité des contrôles internes du ministère en matière de rapports financiers.

CENTRE D'ANALYSE DES OPÉRATIONS ET DÉCLARATIONS FINANCIÈRES DU CANADA  
RESPONSABILITÉ DE LA DIRECTION À L'ÉGARD DES ÉTATS FINANCIERS

---

\_\_\_\_\_  
Gérald Cossette  
Directeur  
CANAFE  
Ottawa, Canada  
Date \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_  
Hélène Filion  
Dirigeante principale des finances  
CANAFE  
Ottawa, Canada  
Date \_\_\_\_\_



**KPMG LLP**  
Suite 2000  
160 Elgin Street  
Ottawa, ON K2P 2P8  
Canada

Téléphone 613-212-KPMG (5764)  
Télécopieur 613-212-2896  
Internet [www.kpmg.ca](http://www.kpmg.ca)

## **RAPPORT DES AUDITEURS INDÉPENDANTS**

Au directeur du Centre d'analyse des opérations et déclarations financières du Canada

Nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints du Centre d'analyse des opérations et déclarations financières du Canada (CANAFE), qui comprennent le bilan au 31 mars 2013; les états des résultats et de la situation financière nette ministérielle, l'état de la variation de la dette nette ministérielle et des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date; ainsi que les notes, qui comprennent un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives. Les états financiers ont été préparés par la direction conformément aux méthodes comptables que le gouvernement du Canada applique en règle générale à l'égard des ministères et organismes, comme le stipulent les méthodes comptables du Conseil du Trésor.

### *Responsabilité de la direction pour les états financiers*

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux méthodes comptables que le gouvernement du Canada applique en règle générale à l'égard des ministères et organismes, comme le stipulent les méthodes comptables du Conseil du Trésor, y compris la détermination du caractère raisonnable du référentiel comptable appliqué pour la préparation des états financiers, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

### *Responsabilité des auditeurs*

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers, sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que nous nous conformions aux règles de déontologie et que nous planifions et réalisons l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers. Le choix des procédures relève de notre jugement, et notamment de notre évaluation des risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, nous prenons en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.



### *Opinion*

À notre avis, les états financiers donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de CANAFE au 31 mars 2013, ainsi que de son coût net de fonctionnement, de l'état de la variation de la dette nette ministérielle et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux méthodes comptables que le gouvernement du Canada applique en règle générale à l'égard des ministères et organismes, comme le stipulent les méthodes comptables du Conseil du Trésor.

### *Référentiel comptable et restrictions quant à l'utilisation*

Sans pour autant modifier notre opinion, nous attirons l'attention sur la note 2 afférente aux états financiers, qui décrit le référentiel comptable appliqué. Les états financiers ont été préparés à l'intention et à l'usage de la direction du CANAFE et du Secrétariat du Conseil du Trésor. En conséquence, il est possible que les états financiers ne puissent se prêter à un usage autre. Notre rapport est destiné uniquement à la direction du CANAFE et du Secrétariat du Conseil du Trésor et ne devrait pas être utilisé par d'autres parties.

A handwritten signature in black ink that reads 'KPMG LLP'. The letters are bold and slanted to the right. Below the signature is a long, horizontal, slightly curved line that tapers at both ends, serving as a decorative underline.

Comptables agréés, experts-comptables autorisés

Le 29 août 2013

Ottawa, Canada

CENTRE D'ANALYSE DES OPÉRATIONS ET DÉCLARATIONS FINANCIÈRES DU CANADA  
 ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE  
 En date du 31 mars 2013

(En dollars)

	<u>2013</u>	<u>2012</u>
<b>Passifs</b>		
Créditeurs et charges à payer (note 6)	5 174 052 \$	7 528 923 \$
Indemnités de vacances et congés compensatoires	1 360 972 \$	1 215 855 \$
Avantages sociaux futurs (note 7)	<u>2 013 507 \$</u>	<u>1 720 194 \$</u>
<b>Total du passif</b>	<b>8 548 531 \$</b>	<b>10 464 972 \$</b>
<b>Actifs financiers</b>		
Débiteurs et avances (note 4)	1 589 462 \$	512 199 \$
Montant à recevoir du Trésor	<u>3 189 873 \$</u>	<u>6 783 732 \$</u>
<b>Total des actifs financiers</b>	<b>4 779 335 \$</b>	<b>7 295 931 \$</b>
<b>Actifs financiers détenus pour le compte du gouvernement</b>		
Débiteurs et avances (note 4)	<u>(152 934 \$)</u>	<u>(151 548 \$)</u>
<b>Total des actifs financiers</b>	<b>(152 934 \$)</b>	<b>(151 548 \$)</b>
<b>Total des actifs financiers nets</b>	<b>4 626 401 \$</b>	<b>7 144 383 \$</b>
<b>Dette nette ministérielle</b>	<b>3 922 130 \$</b>	<b>3 320 589 \$</b>
<b>Actifs non financiers</b>		
Charges payées d'avance	762 875 \$	742 076 \$
Immobilisations corporelles (note 5)	<u>7 761 950 \$</u>	<u>7 033 607 \$</u>
<b>Total des actifs non financiers</b>	<b>8 524 825 \$</b>	<b>7 775 683 \$</b>
<b>Situation financière nette ministérielle</b>	<b><u>4 602 695 \$</u></b>	<b><u>4 455 094 \$</u></b>

**Obligations contractuelles (note 8)**

*Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.*

\_\_\_\_\_  
 Gérald Cossette  
 Directeur  
 CANAFE  
 Ottawa, Canada  
 Date \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_  
 Hélène Fillion  
 Dirigeante principale des finances  
 CANAFE  
 Ottawa, Canada  
 Date \_\_\_\_\_

CENTRE D'ANALYSE DES OPÉRATIONS ET DÉCLARATIONS FINANCIÈRES DU CANADA  
 ÉTAT DES RÉSULTATS ET DE LA SITUATION FINANCIÈRE NETTE MINISTÉRIELLE  
 Pour l'exercice terminé le 31 mars 2012

(En dollars)	Résultats prévus (note 12)	2013	2012
<b>Charges</b>			
Renseignement financier	25 911 000 \$	25 192 929 \$	S. O.
Programme de conformité	25 911 000 \$	25 945 343 \$	S. O.
Détection et dissuasion du blanchiment d'argent et du financement des activités terroristes	S. O.	S. O.	48 845 383 \$
Services internes	9 145 000 \$	10 852 855 \$	9 116 141 \$
<b>Total des charges</b>	<b>60 967 000 \$</b>	<b>61 991 127 \$</b>	<b>57 961 524 \$</b>
<b>Revenus</b>			
Renseignement financier	-	-	S. O.
Programme de conformité	-	319 574 \$	S. O.
Détection et dissuasion du blanchiment d'argent et du financement des activités terroristes	S. O.	S. O.	78 781 \$
Services internes	-	-	11 780 \$
Revenus gagnés pour le compte du gouvernement	-	(319 574 \$)	(90 561 \$)
<b>Total des revenus</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>
<b>Coût net des activités poursuivies</b>	<b>60 967 000 \$</b>	<b>61 991 127 \$</b>	<b>57 961 524 \$</b>
<b>Coût des activités transférées (note 11)</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>4 849 831 \$</b>
<b>Coût de fonctionnement net avant le financement du gouvernement et les transferts</b>	<b>60 967 000 \$</b>	<b>61 991 127 \$</b>	<b>62 811 355 \$</b>

*Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.*

CENTRE D'ANALYSE DES OPÉRATIONS ET DÉCLARATIONS FINANCIÈRES DU CANADA  
 ÉTAT DES RÉSULTATS ET DE LA SITUATION FINANCIÈRE NETTE MINISTÉRIELLE (SUITE)  
 Pour l'exercice terminé le 31 mars 2013

(En dollars)	2013	2012
<b>Coût de fonctionnement net avant le financement du gouvernement et les transferts</b>	<b>61 991 127 \$</b>	<b>62 811 355 \$</b>
Encaisse nette fournie par le gouvernement	57 415 362 \$	55 155 278 \$
Variations des montants à recevoir du Trésor	<b>(3 593 859 \$)</b>	2 624 415 \$
Services reçus gratuitement d'autres ministères (note 9)	<b>8 317 225 \$</b>	5 758 797 \$
Éléments d'actif et de passif transférés à d'autres ministères (note 11)	-	(5 584 914 \$)
<b>Coût de fonctionnement net après le financement du gouvernement et les transferts</b>	<b>(147 601 \$)</b>	<b>4 857 779 \$</b>
<b>Situation financière nette ministérielle – début de l'exercice</b>	<b>4 455 094 \$</b>	<b>9 312 873 \$</b>
<b>Situation financière nette ministérielle – fin de l'exercice</b>	<b>4 602 695 \$</b>	<b>4 455 094 \$</b>

*Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.*



CENTRE D'ANALYSE DES OPÉRATIONS ET DÉCLARATIONS FINANCIÈRES DU CANADA  
 ÉTAT DE LA VARIATION DE LA DETTE NETTE MINISTÉRIELLE  
 Pour l'exercice terminé le 31 mars 2013

(En dollars)	<u>2013</u>	<u>2012</u>
<b>Coût de fonctionnement net après le financement du gouvernement et les transferts</b>	<b>(147 601 \$)</b>	<b>4 857 779 \$</b>
<b>Variation due aux immobilisations corporelles :</b>		
Acquisition d'immobilisations corporelles (note 5)	<b>3 006 500 \$</b>	3 077 506 \$
Amortissement des immobilisations corporelles (note 5)	<b>(2 278 157 \$)</b>	(4 875 942 \$)
Transfert entre ministères (note 5)	-	(5 789 421 \$)
<b>Total de la variation due aux immobilisations corporelles</b>	<b>728 343 \$</b>	<b>(7 587 857 \$)</b>
<b>Variation due aux charges payées d'avance</b>	<b>20 799 \$</b>	(233 930 \$)
<b>Diminution nette de la dette nette ministérielle</b>	<b>601 541 \$</b>	<b>(2 964 008 \$)</b>
<b>Dette nette ministérielle – début de l'exercice</b>	<b>3 320 589 \$</b>	<b>6 284 597 \$</b>
<b>Dette nette ministérielle – fin de l'exercice</b>	<b><u>3 922 130 \$</u></b>	<b><u>3 320 589 \$</u></b>

*Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.*

CENTRE D'ANALYSE DES OPÉRATIONS ET DÉCLARATIONS FINANCIÈRES DU CANADA  
ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORERIE  
Pour l'exercice terminé le 31 mars 2013

(En dollars)	<b>2013</b>	2012
<b>Activités de fonctionnement</b>		
Coût de fonctionnement net	<b>61 991 127 \$</b>	<b>62 811 355 \$</b>
Éléments n'affectant pas l'encaisse :		
Amortissement des immobilisations corporelles (note 5)	<b>(2 278 157 \$)</b>	(4 875 942 \$)
Services reçus gratuitement d'autres ministères (note 9)	<b>(8 317 225 \$)</b>	(5 758 797 \$)
<i>Variations de l'état de la situation financière :</i>		
Augmentation (diminution) des débiteurs et avances	<b>1 075 877 \$</b>	(838 138 \$)
Augmentation (diminution) des charges payées d'avance	<b>20 799 \$</b>	(233 930 \$)
Diminution (augmentation) des créditeurs et charges à payer	<b>2 354 871 \$</b>	(3 159 688 \$)
Diminution (augmentation) des indemnités de vacances et congés compensatoires	<b>(145 117 \$)</b>	(68 689 \$)
Diminution (augmentation) des prestations de départ des employés	<b>(293 313 \$)</b>	4 406 108 \$
Transferts de passifs entre ministères (note 11)	-	(204 507 \$)
<i>Encaisse utilisée pour les activités de fonctionnement</i>	<b>54 408 862 \$</b>	<b>52 077 772 \$</b>
<b>Activités d'investissement en immobilisations</b>		
Acquisition d'immobilisations corporelles (note 5)	<b>3 006 500 \$</b>	<b>3 077 506 \$</b>
<b>Encaisse nette fournie par le gouvernement du Canada</b>	<b>57 415 362 \$</b>	<b>55 155 278 \$</b>

*Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.*

## 1. Pouvoirs et objectifs

Le Centre d'analyse des opérations et déclarations financières du Canada (CANAFE), l'unité du renseignement financier (URF) du Canada, a été créé en vertu de la loi en juillet 2000 dans le but de faciliter la détection, la prévention et la dissuasion du blanchiment d'argent et du financement des activités terroristes. Les produits du renseignement financier et les fonctions de conformité à valeur ajoutée de CANAFE constituent une contribution précieuse à la sécurité publique des Canadiens et à la protection de l'intégrité du système financier du Canada.

CANAFE est un organisme distinct qui exerce ses activités sans lien de dépendance avec les organismes d'application de la loi et d'autres entités à qui il peut communiquer des renseignements financiers. Il relève du ministre des Finances, à qui il incombe de rendre des comptes au Parlement au sujet des activités du Centre. CANAFE a été mis sur pied et exerce ses activités en vertu de la *Loi sur le recyclage des produits de la criminalité et le financement des activités terroristes* et des règlements connexes.

Pour s'acquitter de son mandat de façon efficace, CANAFE cherche à atteindre le résultat stratégique suivant : Grâce à la détection et à la dissuasion du blanchiment d'argent et du financement des activités terroristes, CANAFE contribue à la sécurité publique des Canadiens et aide à protéger l'intégrité du système financier canadien.

## 2. Sommaire des principales conventions comptables

Les états financiers ont été préparés selon les conventions comptables du Conseil du Trésor énoncées ci-après, lesquelles s'appuient sur les normes comptables canadiennes pour le secteur public. La présentation et les résultats qui découlent de l'utilisation des conventions comptables énoncées ne donnent lieu à aucun écart important par rapport aux normes comptables canadiennes pour le secteur public.

Les principales conventions comptables sont les suivantes :

### (a) Autorisations parlementaires

CANAFE est financé par le gouvernement du Canada (« gouvernement ») au moyen d'autorisations parlementaires. La présentation des autorisations consenties à CANAFE ne correspond pas à la présentation des rapports financiers selon les principes comptables généralement reconnus étant donné que les autorisations sont fondées, dans une large mesure, sur les besoins de trésorerie. Par conséquent, les postes comptabilisés dans l'état des résultats, dans la situation financière nette ministérielle et dans l'état de la situation financière ne sont pas nécessairement les mêmes que ceux qui sont prévus par les autorisations parlementaires. La note 3 présente un rapprochement entre les deux méthodes de présentation des rapports financiers. Les montants des résultats prévus inclus dans l'état des résultats et de la situation financière nette ministérielle correspondent aux montants rapportés dans les états financiers prospectifs intégrés au *Rapport sur les plans et les priorités 2012-2013*.

**(b) Encaisse nette fournie par le gouvernement**

CANAFE fonctionne au moyen du Trésor, qui est administré par le receveur général du Canada. La totalité de l'encaisse reçue par CANAFE est déposée au Trésor, et tous les décaissements faits par CANAFE sont prélevés sur le Trésor. L'encaisse nette fournie par le gouvernement est la différence entre toutes les rentrées de fonds et toutes les sorties de fonds, y compris les opérations entre les ministères au sein du gouvernement fédéral.

**(c) Montant à recevoir du Trésor**

Le montant à recevoir du Trésor découle d'un écart temporaire à la fin de l'exercice entre le moment où une opération a une incidence sur les autorisations de CANAFE et le moment où elle est traitée par l'entremise du Trésor. Le montant à recevoir du Trésor correspond au montant net de l'encaisse que CANAFE a le droit de prélever du Trésor sans autre affectation de crédits pour s'acquitter de ses passifs.

**(d) Revenus**

- Depuis le 30 décembre 2008, CANAFE a le pouvoir d'imposer des pénalités administratives pécuniaires (PAP) aux entités déclarantes qui ne respectent pas la *Loi sur le recyclage des produits de la criminalité et le financement des activités terroristes* (la *Loi*). Par conséquent, depuis l'exercice 2009-2010, les PAP sont considérées comme une source de revenus non disponibles pour dépenser.
- Les autres revenus sont comptabilisés dans l'exercice pendant lequel les opérations ou les faits sous-jacents surviennent.
- Les revenus qui ne sont pas disponibles à être dépensé à nouveau ne peuvent servir à acquitter les passifs du ministère. Bien que l'on s'attende à ce que l'administrateur général maintienne le contrôle comptable, il n'a pas l'autorité sur la disposition des revenus non disponibles à dépenser à nouveau. Par conséquent, les revenus non disponibles à dépenser à nouveau sont considérés comme étant gagnés pour le compte du gouvernement du Canada et sont donc présentés en réduction du montant brut des revenus de l'entité.

**(e) Charges**

Les charges sont comptabilisées selon la méthode de comptabilité d'exercice :

- Les contributions sont comptabilisées dans l'exercice au cours duquel le bénéficiaire a satisfait aux critères d'admissibilité ou a rempli les conditions de l'accord de transfert, dans la mesure où le transfert est autorisé et que le montant peut être estimé de manière raisonnable. CANAFE n'a comptabilisé aucune contribution pour l'exercice terminé le 31 mars 2013.
- Les indemnités de vacances et de congés compensatoires sont passées en charges au fur et à mesure que les employés en acquièrent les droits en vertu de leurs conditions d'emploi respectives.
- Les services fournis gratuitement par d'autres ministères pour les cotisations de l'employeur aux régimes de soins de santé et de soins dentaires et les services juridiques sont comptabilisés à titre de charges de fonctionnement à leur coût estimatif.

**(f) Avantages sociaux futurs**

- Prestations de retraite : Les employés admissibles participent au Régime de retraite de la fonction publique, un régime multi employeurs administré par le gouvernement. Les cotisations de CANAFE au régime sont passées en charges dans l'exercice au cours duquel elles sont engagées et elles représentent l'obligation totale de CANAFE à l'égard du régime. En vertu des dispositions législatives en vigueur, CANAFE n'est pas tenu de verser des cotisations pour toute insuffisance actuarielle du régime.
- Indemnités de départ : Les employés ont droit à des indemnités de départ, selon les dispositions de leurs conventions collectives ou leurs conditions d'emploi. Le coût de ces indemnités s'accumule à mesure que les employés rendent les services nécessaires pour avoir droit aux indemnités. L'obligation relative aux indemnités gagnées par les employés est calculée à l'aide de l'information qui résulte de la détermination du passif actuariel au titre des indemnités de départ pour l'ensemble du gouvernement.

**(g) Débiteurs et avances**

Les débiteurs et les prêts sont présentés au moindre du coût ou de la valeur nette de réalisation. Toutefois, lorsque des conditions de faveurs y sont rattachées, tel que des clauses stipulant un faible taux d'intérêts ou sans intérêts, ils sont comptabilisés à leur valeur actualisée estimative. Les paiements de transfert qui sont remboursables sans conditions sont comptabilisés comme des prêts. Une portion de l'escompte non amortie est comptabilisée comme revenu chaque année pour refléter la variation de la valeur actualisée du solde du prêt. Des provisions sont établies pour les débiteurs dont le recouvrement est incertain.

**(h) Passif éventuel**

Le passif éventuel représente des obligations possibles qui peuvent devenir des obligations réelles selon que certains événements futurs se produisent ou non. Dans la mesure où l'événement futur risque de se produire ou non et si l'on peut établir une estimation raisonnable de la perte, on comptabilise un passif estimatif et une charge. Si la probabilité ne peut pas être déterminée ou s'il est impossible de faire une estimation raisonnable du montant, l'éventualité est présentée dans les notes complémentaires aux états financiers.

**(i) Immobilisations corporelles**

Toutes les immobilisations corporelles et les améliorations locatives dont le coût initial est d'au moins 5 000 \$ sont comptabilisées à leur coût d'achat. CANAFE n'inscrit pas à l'actif les biens incorporels, les œuvres d'art et les trésors historiques ayant une valeur culturelle, esthétique ou historique, les biens situés dans des réserves indiennes et les collections dans des musées.

Les immobilisations corporelles sont amorties selon la méthode d'amortissement linéaire, sur la durée de vie utile estimative de l'immobilisation corporelle, comme suit :

<b>Catégorie d'immobilisations</b>	<b>Période d'amortissement</b>
Machines et matériel	5 ans
Matériel informatique	5 ans
Produits logiciels	5 ans
Autre matériel, y compris le mobilier	5 à 10 ans
Améliorations locatives	Le moindre du reste de la durée du bail et de 10 ans

**(j) Incertitude relative à la mesure**

La préparation des états financiers, conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public, exige de la direction qu'elle fasse des estimations et pose des hypothèses qui influent sur les montants déclarés des actifs, des passifs et des charges présentés dans les états financiers. Au moment de la préparation des présents états financiers, la direction considère les estimations et les hypothèses comme étant raisonnables. Les principaux éléments pour lesquels des estimations sont faites sont le passif éventuel, le passif au titre des indemnités de départ, la durée de vie utile des immobilisations corporelles, et le coût des activités transférées. Il se pourrait que les résultats réels diffèrent des estimations de manière significative. Les estimations de la direction sont examinées périodiquement et, à mesure que les rajustements deviennent nécessaires, ils sont constatés dans les états financiers de l'exercice où ils sont connus.

**3. Autorisations parlementaires**

CANAFE reçoit la plus grande partie de son financement au moyen d'autorisations parlementaires annuelles. Les éléments comptabilisés dans l'état des résultats et de la situation financière nette ministérielle et dans l'état de la situation financière d'un exercice peuvent être financés au moyen d'autorisations parlementaires qui ont été approuvées au cours d'un exercice antérieur, pendant l'exercice en cours ou qui le seront au cours d'un exercice futur. En conséquence, les résultats de fonctionnement nets de CANAFE diffèrent selon qu'ils sont présentés en fonction du financement octroyé par le gouvernement ou de la méthode de comptabilité d'exercice. Les tableaux suivants font état des rapprochements entre les deux méthodes.

**(a) Rapprochement du coût de fonctionnement net et des autorisations parlementaires de l'exercice en cours**

(En dollars)	<b>2013</b>	2012
<b>Coût de fonctionnement net avant le financement du gouvernement et les transferts</b>	<b>61 991 127 \$</b>	62 811 355 \$
Ajustements pour les éléments ayant une incidence sur le coût de fonctionnement net, mais qui n'ont pas d'incidence sur les autorisations :		
Ajouter (déduire) :		
Services fournis gratuitement par d'autres ministères (note 9)	<b>(8 317 225 \$)</b>	(5 758 797 \$)
Amortissement des immobilisations corporelles (note 5)	<b>(2 278 157 \$)</b>	(4 875 942 \$)
Remboursement de charges d'exercices antérieurs	<b>8 958 \$</b>	74 976 \$
Diminution (augmentation) du passif au titre des indemnités de vacances et des congés compensatoires	<b>(145 117 \$)</b>	(68 689 \$)
Diminution (augmentation) des obligations au titre des indemnités de départ	<b>(293 313 \$)</b>	4 406 108 \$
Transfert des passifs entre ministères (note 11)	-	(204 507 \$)
<b>Total des éléments ayant une incidence sur le coût de fonctionnement net, mais qui n'ont pas d'incidence sur les autorisations</b>	<b>(11 024 854 \$)</b>	(6 426 851 \$)
Ajustements pour les éléments n'ayant pas une incidence sur le coût de fonctionnement net, mais ayant une incidence sur les autorisations :		
Ajouter (déduire) :		
Acquisition des immobilisations corporelles (note 5)	<b>3 006 500 \$</b>	3 077 506 \$
Augmentation (diminution) des charges payées d'avance	<b>20 799 \$</b>	(233 930 \$)
<b>Total des éléments n'ayant pas une incidence sur le coût de fonctionnement net, mais ayant une incidence sur les autorisations</b>	<b>3 027 299 \$</b>	2 843 576 \$
<b>Autorisations de l'exercice en cours utilisées</b>	<b>53 993 572 \$</b>	59 228 080 \$

**(b) Autorisations fournies et utilisées**

(En dollars)	<b>2013</b>	2012
Autorisations fournies à partir du Budget des dépenses :		
Crédit 30 – Budget principal des dépenses	<b>46 532 305 \$</b>	36 315 817 \$
Crédit 30 – Budget supplémentaire des dépenses (A)	<b>1 813 369 \$</b>	14 670 000 \$
Montants prévus par la loi	<b>5 113 973 \$</b>	6 062 129 \$
	<b>53 459 647 \$</b>	57 047 946 \$
Transfert entre ministères :		
Crédit 30 – Activités transférées à Services partagés Canada	-	(2 651 522 \$)
Virement du Conseil du Trésor :		
Crédit 25 du CT – Report du budget de fonctionnement	<b>1 721 361 \$</b>	2 229 005 \$
Crédit 30 du CT – Besoins en matière de rémunération	<b>1 005 548 \$</b>	5 318 822 \$
	<b>2 726 909 \$</b>	7 547 827 \$
Moins : Autorisations annulées – Fonctionnement	<b>(2 192 984 \$)</b>	(2 716 171 \$)
<b>Autorisations de l'exercice en cours utilisées</b>	<b>53 993 572 \$</b>	59 228 080 \$

**4. Débiteurs et avances**

Le tableau suivant présente des détails sur les débiteurs et les avances de CANAFE.

(En dollars)	<b>2013</b>	2012
Débiteurs des autres ministères et organismes fédéraux	<b>1 413 171 \$</b>	341 960 \$
Débiteurs de l'extérieur	<b>171 041 \$</b>	164 189 \$
Avances aux employés	<b>5 250 \$</b>	6 050 \$
<b>Débiteurs bruts</b>	<b>1 589 462 \$</b>	512 199 \$
Débiteurs détenus pour le compte du gouvernement	<b>(152 934 \$)</b>	(151 548 \$)
<b>Débiteurs nets</b>	<b>1 436 528 \$</b>	360 651 \$



## 5. Immobilisations corporelles

(En dollars)	COÛT			
	Solde d'ouverture	Acquisitions	Aliénations et radiations	Solde de clôture
Machines et matériel	1 055 113 \$	229 698 \$	31 580 \$	<b>1 253 231 \$</b>
Matériel informatique	16 619 682 \$	55 102 \$	9 862 149 \$	<b>6 812 635 \$</b>
Produits logiciels	19 694 196 \$	156 097 \$	3 461 368 \$	<b>16 388 925 \$</b>
Autre matériel, y compris le mobilier	6 116 224 \$	1 243 863 \$	65 144 \$	<b>7 294 943 \$</b>
Améliorations locatives	7 363 762 \$	1 321 740 \$	-	<b>8 685 502 \$</b>
<b>Total</b>	<b>50 848 977 \$</b>	<b>3 006 500 \$</b>	<b>13 420 241 \$</b>	<b>40 435 236 \$</b>

  

(En dollars)	AMORTISSEMENT CUMULÉ			
	Solde d'ouverture	Amortissement	Aliénations et radiations	Solde de clôture
Machines et matériel	826 902 \$	48 994 \$	31 580 \$	<b>844 316 \$</b>
Matériel informatique	15 389 243 \$	429 566 \$	9 862 149 \$	<b>5 956 660 \$</b>
Produits logiciels	17 602 546 \$	773 703 \$	3 461 368 \$	<b>14 914 881 \$</b>
Autre matériel, y compris le mobilier	4 369 140 \$	513 613 \$	65 144 \$	<b>4 817 609 \$</b>
Améliorations locatives	5 627 539 \$	512 281 \$	-	<b>6 139 820 \$</b>
<b>Total</b>	<b>43 815 370 \$</b>	<b>2 278 157 \$</b>	<b>13 420 241 \$</b>	<b>32 673 286 \$</b>

  

(En dollars)	VALEUR COMPTABLE NETTE	
	2013	2012
Machines et matériel	<b>408 915 \$</b>	228 211 \$
Matériel informatique	<b>855 975 \$</b>	1 230 439 \$
Produits logiciels	<b>1 474 044 \$</b>	2 091 650 \$
Autre matériel, y compris le mobilier	<b>2 477 334 \$</b>	1 747 084 \$
Améliorations locatives	<b>2 545 682 \$</b>	1 736 223 \$
<b>Total</b>	<b>7 761 950 \$</b>	7 033 607 \$

Le 15 novembre 2011, CANAFE a transféré à Services partagés Canada la responsabilité liée au matériel informatique et aux produits logiciels, qui ont une valeur comptable nette de 5 789 421 \$ (voir note 11).

## 6. Créditeurs et charges à payer

Le tableau suivant présente des détails sur les créditeurs et les charges à payer de CANAFE.

(En dollars)	2013	2012
Créditeurs – autres ministères et organismes fédéraux	170 940 \$	2 360 772 \$
Créditeurs – parties externes	2 114 429 \$	2 736 524 \$
Rémunérations dues	1 529 290 \$	1 540 305 \$
Charges à payer	1 359 393 \$	891 322 \$
<b>Total des créditeurs et charges à payer</b>	<b>5 174 052 \$</b>	<b>7 528 923 \$</b>

## 7. Avantages sociaux futurs

### (a) Prestations de retraite

Les employés de CANAFE participent au Régime de retraite de la fonction publique, qui est parrainé et administré par le gouvernement du Canada. Les prestations de retraite s'accumulent sur une période maximale de 35 ans, à un taux de 2 % par année de service ouvrant droit à une pension multipliée par la moyenne des gains des cinq meilleures années consécutives. Les prestations sont intégrées aux prestations du Régime de pensions du Canada et du Régime de rentes du Québec et sont indexées selon l'inflation.

Les employés et CANAFE versent des cotisations afin de couvrir le coût du Régime. En 2012-2013, les charges s'élevaient à 5 113 972 \$ (6 062 129 \$ en 2011-2012), soit environ 1,7 fois (1,8 fois en 2011-2012) des cotisations des employés.

La responsabilité de CANAFE relativement au Régime de retraite se limite aux cotisations versées. Les insuffisances ou les excédents actuariels sont constatés dans les états financiers du gouvernement du Canada, en sa qualité de répondant du Régime.

### (b) Indemnités de départ

CANAFE verse des indemnités de départ aux employés en fonction de leur admissibilité, de leurs années de service et de leur dernier salaire. Ces indemnités ne sont pas financées à l'avance. Elles seront prélevées sur les autorisations futures. Au 31 mars, les indemnités de départ totalisaient :

Dans le cadre des négociations de conventions collectives avec certains groupes d'employés et les changements apportés aux conditions d'emploi des cadres et de certains employés non représentés, l'accumulation des indemnités de départ au titre du programme de paie des employés a cessé à compter de 2012. Les employés visés par ces changements ont eu la possibilité d'être payés immédiatement pour la valeur totale ou partielle des prestations accumulées à ce jour ou de percevoir la valeur totale ou restante de prestations à la cessation d'emploi dans la fonction publique. Ces modifications ont été intégrées dans le calcul de l'obligation d'indemnités de départ courues.

(En dollars)	<b>2013</b>	2012
<b>Obligation au titre des indemnités de départ au début de l'exercice</b>	<b>1 720 194 \$</b>	6 126 302 \$
Transfert à d'autres ministères en date du 15 novembre 2011 (note 11)	-	(113 741 \$)
Charge pour l'exercice	<b>973 301 \$</b>	954 143 \$
Prestations versées pendant l'exercice	<b>(679 988 \$)</b>	(5 246 510 \$)
<b>Obligation au titre des indemnités de départ à la fin de l'exercice</b>	<b>2 013 507 \$</b>	1 720 194 \$

## 8. Obligations contractuelles

De par leur nature, les activités de CANAFE peuvent donner lieu à d'importants contrats et obligations en vertu desquels CANAFE sera tenu d'effectuer des paiements échelonnés sur plusieurs années lorsque les services seront rendus. CANAFE a conclu des contrats pour la location de locaux à bureaux avec Travaux publics et Services gouvernementaux Canada pour quatre emplacements au Canada. Les paiements globaux minimums pour chacun des prochains exercices sont les suivants :

<b>Exercice</b>	(En dollars)
2013-2014	4 220 156 \$
2014-2015	4 210 814 \$
2015-2016	4 180 794 \$
2016-2017	1 592 604 \$
2017-2018 et exercices ultérieurs	1 581 547 \$
Total	<u>15 785 915 \$</u>

## 9. Opérations entre apparentés

En vertu du principe de propriété commune, CANAFE est apparenté à tous les ministères, organismes et sociétés d'État du gouvernement du Canada. CANAFE conclut des opérations avec ces entités dans le cours normal de ses activités et selon des modalités commerciales normales. De plus, CANAFE a conclu une entente avec Services partagés Canada (SPC) concernant la prestation de services relatifs aux finances et à l'administration. Au cours de l'exercice, CANAFE a reçu gratuitement des services communs d'autres ministères, comme il est indiqué ci-dessous.

**(a) Services communs fournis gratuitement par d'autres ministères**

Au cours de l'exercice, CANAFE a reçu gratuitement des services de certaines organisations, par exemple des services juridiques, des services en matière de technologie de l'information et des cotisations de l'employeur aux régimes de soins de santé et de soins dentaires. Ces services gratuits ont été inscrits comme suit dans l'état des résultats de CANAFE:

(En dollars)	<b>2013</b>	2012
Cotisations de l'employeur aux régimes de soins de santé et de soins dentaires	<b>2 970 838 \$</b>	3 119 952 \$
Services en matière de technologie de l'information	<b>5 346 387 \$</b>	2 638 845 \$
Services juridiques	-	-
Total	<b>8 317 225 \$</b>	5 758 797 \$

Le gouvernement a structuré certaines de ses activités administratives de manière à maximiser l'efficacité et l'efficacité de sorte qu'un seul ministère mène sans frais certaines activités au nom de tous. Le coût de ces services, qui comprennent les services de paye et d'émission des chèques offerts par Travaux publics et Services gouvernementaux Canada, ainsi que les services de vérification offerts par le Bureau du vérificateur général du Canada, ne sont pas inclus à titre de charge dans l'état des résultats du ministère.

**b) Autres opérations entre apparentés**

(En dollars)	<b>2013</b>	2012
Débiteurs – autres ministères et organismes	<b>1 413 171 \$</b>	341 960 \$
Créditeurs – autres ministères et organismes	<b>170 940 \$</b>	2 360 772 \$

**(c) Administration de programmes pour le compte d'autres ministères**

Le 15 novembre 2011, CANAFE a transféré ses activités liées à la technologie de l'information à Services partagés Canada (SPC). Au cours de l'exercice 2011-2012, CANAFE a continué de gérer ces activités au nom de SPC. Les dépenses administrées s'élevaient à 2 638 845 \$ pour l'exercice 2011-2012.

## 10. Information sectorielle

La présentation de l'information sectorielle est fondée sur l'architecture des activités de programmes de CANAFE. La présentation par secteur est fondée sur les mêmes conventions comptables décrites à la note 2, *Sommaire des principales conventions comptables*. Le tableau qui suit présente les charges continues engagées et les revenus générés dans le cadre des principales activités de programme, par principaux articles de dépenses et par principaux types de revenus. Voici les résultats de chaque secteur pour l'exercice.

	2013			2012
	Renseignement financier	Programme de conformité	Services internes	Total
(En dollars)				
<b>Charges de fonctionnement</b>				
Salaires et avantages sociaux	16 899 490 \$	17 596 077 \$	7 066 898 \$	41 562 465 \$
Amortissement des immobilisations corporelles	707 414 \$	775 706 \$	795 037 \$	2 278 157 \$
Réparations et entretien	1 055 868 \$	1 076 018 \$	105 671 \$	2 237 557 \$
Services professionnels et spéciaux	1 920 384 \$	1 367 912 \$	1 155 966 \$	4 444 262 \$
Installations	2 265 451 \$	2 265 451 \$	0 \$	4 530 902 \$
Déplacements et réinstallations	382 598 \$	532 684 \$	62 537 \$	977 819 \$
Services de télécommunication	944 951 \$	1 273 567 \$	1 151 744 \$	3 370 262 \$
Services publics, fournitures et approvisionnements	176 168 \$	178 950 \$	115 820 \$	470 938 \$
Machines et matériel	141 887 \$	141 573 \$	16 290 \$	299 750 \$
Services de communication	9 057 \$	10 400 \$	144 902 \$	164 359 \$
Autres charges	689 661 \$	727 005 \$	237 990 \$	1 654 656 \$
<b>Total des charges de fonctionnement</b>	<b>25 192 929 \$</b>	<b>25 945 343 \$</b>	<b>10 852 855 \$</b>	<b>61 991 127 \$</b>
<b>Total des charges</b>	<b>25 192 929 \$</b>	<b>25 945 343 \$</b>	<b>10 852 855 \$</b>	<b>61 991 127 \$</b>
<b>Revenus</b>				
Revenus non disponibles pour dépenser	0 \$	319 574 \$	0 \$	319 574 \$
Revenus gagnés pour le compte du gouvernement	0 \$	(319 574 \$)	0 \$	(319 574 \$)
<b>Total des revenus</b>	<b>0 \$</b>	<b>0 \$</b>	<b>0 \$</b>	<b>0 \$</b>
<b>Coût net des activités poursuivies</b>	<b>25 192 929 \$</b>	<b>25 945 343 \$</b>	<b>10 852 855 \$</b>	<b>61 991 127 \$</b>

### 11. Transferts des activités liées à la technologie de l'information à Services partagés Canada

À compter du 15 novembre 2011, CANAFE a transféré la responsabilité d'une partie de ses services de technologie de l'information (p. ex. courriel, centres de données, ainsi que services et soutien du réseau) à Services partagés Canada (SPC) conformément au décret C.P. 2011-1297, y compris la responsabilité de la gérance des éléments d'actif et de passif liés au programme.

- a) Par conséquent, le 15 novembre 2011, CANAFE a transféré à SPC les éléments d'actifs et de passif suivants relatifs aux activités de technologie de l'information :

(En dollars)	<b>2013</b>	<b>2012</b>
<b>Actif</b>		
Immobilisations corporelles (valeur comptable nette) (note 5)	-	5 789 421 \$
	-	5 789 421 \$
<b>Passif</b>		
Indemnités de vacances et congés compensatoires	-	90 767 \$
Avantages sociaux futurs (note 7)	-	113 740 \$
	-	204 507 \$
<b>Ajustement à la situation financière nette ministérielle</b>	-	5 584 914 \$

- b) Au cours de l'exercice 2011-2012, l'état des résultats a été divisé entre les activités poursuivies et transférées.

### 12. Résultats prévus

Les résultats prévus ont été fournis à des fins de comparaison. Les montants des résultats prévus dans l'état des résultats sont les montants déclarés dans les états financiers prospectifs inclus dans le *Rapport sur les plans et les priorités 2012-2013*. Par conséquent, les dépenses prévues par activité de programme ne sont pas accessibles.

### 13. Information comparative

Les chiffres de l'exercice précédent ont été reclassifiés afin de les rendre conformes à la présentation adoptée pour l'exercice en cours. Cela comprend les éléments suivants :

- L'état des résultats a été regroupé en fonction des activités de programme.
- La note 3 (autorisations parlementaires et autorisations fournies et utilisées) a été regroupée à des fins de plus grande clarté.